

A photograph of two mountain bikers riding on a dirt trail. The lead cyclist is a young woman with a white and red helmet, wearing a black and grey patterned jacket and black pants. She is looking forward with a focused expression. Behind her is another cyclist wearing a black jacket and a black helmet with orange accents. The trail is surrounded by green grass and trees with autumn foliage in the background.

Arques,
terrain de sport
et de vie



PRINCIPALES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 2 DÉCEMBRE 2017

ÉTUDE DE PROGRAMMATION ET D'ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE SUR LES PISCINES DE DIEPPE ET ARQUES LA BATAILLE :

Guy Sénécal a été élu membre titulaire et Maryline Fournier, suppléante de la commission d'appel d'offres du groupement de commande.

SÉANCE DU 18 DECEMBRE 2017

APPROBATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Suite à la procédure prescrivant la révision du PLU par décision du conseil municipal du 4 novembre 2013.

La délibération et toutes les pièces composant le Plan Local d'Urbanisme annexées sont transmises à la Préfète du Département de Seine Maritime ; tenue à la disposition du public en Mairie aux jours et heures habituels d'ouverture ainsi qu'à la Préfecture de Seine Maritime ; affichée en Mairie durant un mois et mention de cet affichage insérée en caractère apparents dans un journal diffusé dans le département. Elle sera exécutoire à compter de la plus tardive des dates suivantes : Réception en préfecture - Premier jour d'affichage en mairie - Accomplissement des mesures de publicité.

ENEDIS ET ORANGE : CONVENTION RELATIVE A L'USAGE DES SUPPORTS AÉRIENS DES RÉSEAUX DE DISTRIBUTION ÉLECTRIQUE POUR L'ÉTABLISSEMENT ET L'EXPLOITATION D'UN RÉSEAU DE COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES

Déterminant la propriété des ouvrages, le partage des ouvrages du réseau de communications électroniques, les modalités de mise en œuvre technique du réseau, les modalités de modification des ouvrages de distribution publique d'électricité, les modalités financières, de résiliation ou d'abandon de projet, les dispositions en cas de cession des ouvrages de communication électroniques et de règlement des litiges. Une redevance d'utilisation du réseau public de distribution d'énergie électrique est versée à l'AODE par l'opérateur pour une mise à disposition des supports de 20 ans (pour l'année 2015 : 27,50 € par support ou traverse).

RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION D'OCCUPATION PRÉCAIRE

de deux pièces au rez-de-chaussée de la maison individuelle située 12, rue de la Chaussée à Arques-la-Bataille, pour une superficie de 13m² environ, au profit du cabinet d'infirmier Heurtel-Lethelier pour une durée de 12 mois, à compter du 1^{er} janvier 2018, moyennant l'indemnité annuelle de 1 405€.

PRISE DE COMPÉTENCE DES ITEMS 4°, 11° ET 12° HORS GEMAPI PAR LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA RÉGION DIEPPOISE ET MODIFICATION DES STATUTS

Dans le cadre de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, dite Loi NOTRe, à partir du 1^{er} janvier 2018 pour l'exercice des missions 4°, 11° et 12° de l'article L.211-7 du code de l'environnement, dites compétences HORS GEMAPI :

- 4° La maîtrise des eaux pluviales et de ruissellement ou la lutte contre l'érosion des sols ;
- 11° La mise en place et l'exploitation de dispositifs de surveillance de la ressource en eau et des milieux aquatiques ;
- 12° L'animation et la concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans un sous-bassin ou un groupement de sous-bassins, ou dans un système aquifère, correspondant à une unité hydrographique.

TRANSFERT DE COMPÉTENCE « CONTRIBUTIONS OBLIGATOIRES AU FINANCEMENT DU SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS (SDIS) » A LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA RÉGION DIEPPOISE

À compter du 1^{er} janvier 2018, si les conditions de majorité sont réunies, dans le cadre de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, dite Loi NOTRe.

SÉANCE DU 19 FEVRIER 2018

PLAN LOCAL D'URBANISME

Institution du droit de préemption urbain sur toutes les zones urbaines (U) et sur toutes les zones à urbaniser (AU) du territoire communal, qui entrera en vigueur après transmission de la délibération au Préfet en application de l'article L.2131-1 du code général des collectivités territoriales et accomplissement des formalités de publicité prévues à l'article R 211-2 du code de l'urbanisme (affichage de la délibération en mairie et mention dans deux journaux régionaux diffusés dans le département).

DEMANDES DE SUBVENTION AUPRÈS DE L'ÉTAT AU TITRE DE LA DOTATION D'ÉQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX POUR L'ANNÉE 2018 ET AUPRÈS DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE-MARITIME POUR LE RÉAMÉNAGEMENT DE LA MAIRIE : TRAVAUX DE MISE AUX NORMES EN MATIÈRE D'ACCESSIBILITÉ

Dans le cadre de son Agenda d'Accessibilité Programmée, la commune a confié à l'architecte Caroline Bonnet une mission de maîtrise d'œuvre portant sur les travaux de mise aux normes d'accessibilité de l'établissement.

Malgré une configuration difficile les réflexions ont abouti, moyennant une adaptation de la voirie au droit du bâtiment, à l'élaboration d'un avant-projet permettant d'offrir un accès depuis une place de stationnement adapté sur l'espace public et la mise aux normes du rez-de-chaussée pour permettre aux personnes en situation de handicap, moyennant l'adaptation du service, d'accéder à l'ensemble des prestations offertes dans l'établissement.

L'estimation du coût de l'opération (honoraires de maîtrise d'œuvre compris) suite aux études d'avant-projet, s'élève à 298 168,78 euros.

DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE L'ÉTAT AU TITRE DE LA DOTATION D'ÉQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX POUR L'ANNÉE 2018 POUR :

TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA PLACE PIERRE COLIN BAUDELLOT,

Suivant le devis de l'entreprise Eurovia Haute Normandie de 28 141,20€ Hors Taxes : reprise de l'ensemble des revêtements et accessoires du réseau d'eaux pluviales dégradés, réaménagement des espaces de circulation et de stationnement en limitant les surfaces imperméables inutilisées par la création d'espaces verts et la réalisation d'une aire de stationnement organisée comportant une place de stationnement adaptée pour les PMR.

TRAVAUX DE RÉFECTION DE VOIRIE HAMEAU DE GRUCHET

(Rue André Voisin de l'intersection avec la Rue Olivier Dorien à la Route Départementale N°23), suivant le devis de l'entreprise Eurovia Haute-Normandie de 34 726,70 € Hors Taxes : reprofilage de la voie et la réalisation d'un revêtement bitumineux.

TRAVAUX DE RÉFECTION DE TROTTOIR RUE DE CRENY

suivant le devis de l'entreprise Eurovia Haute-Normandie de 1 950 € Hors Taxes : reprise de trottoir sur une longueur de 15 mètres suite à l'affaissement d'un mur de propriété en 2014 qui a été reconstruit.

PAGE 4 - Les Vœux pour 2018



PAGE 5 - Regma continue sa mue



PAGE 11 - À la découverte des sommets



PAGE 14 - Le PLU c'est voté



PAGE 16 - Revue de chantiers



PAGE 20 - Les Piranhas du mordant tout terrain



22 mars : j'y serai !

94 milliards d'euros : *Le Monde* daté du neuf mars l'affiche sur quatre colonnes à la une.

94 milliards d'euros c'est le montant des bénéficiaires des sociétés capitalistes cotées en bourse.

Et pendant ce temps ceux qui nous gouvernent nous expliquent qu'il faut encore et toujours se serrer la ceinture. C'est la hausse de la CSG, le prix de l'essence qui flambe et, pour nos communes, le régime sec avec plus de charges et moins de moyens.

Que dire encore de la détérioration de notre système de santé, des services publics démantelés (poste, caisse d'épargne, logements HLM...).

Cette injustice extrême entre ceux qui empochent des milliards et la masse des ouvriers, employés, retraités qui voient leur pouvoir d'achat diminuer, leurs difficultés de fin de mois croître, rend les gens soucieux, inquiets et parfois malheureux.

Peut-on rompre ce cercle vicieux de l'argent pour quelques-uns et de l'austérité pour le plus grand nombre ? C'est vraiment la question qu'il faut se poser.

Le 22 mars une grande manifestation nationale contre la privatisation de la SNCF est lancée. Les gouvernants et les médias voudraient réduire le débat au seul statut du cheminot. Mais il s'agit de bien d'autre chose. La privatisation du chemin de fer c'est, outre l'augmentation des tarifs, la suppression des lignes dans nos régions, le privé se concentrant sur les seules grandes lignes rentables.

Le 22 mars c'est l'opportunité pour le monde du travail de défendre ses services, son pouvoir d'achat, ses emplois. Le 22 mars, je ne sais pas vous, mais moi j'y serai.

Votre maire, Guy SÉNÉCAL,



Accompagné du député, du maire de Dieppe et du conseil municipal, Guy Sénécal a présenté ses vœux aux arquais.

2018 continuer à développer la commune

Changement de décor pour la cérémonie des vœux, le restaurant scolaire étant devenu trop exigüe, c'est le gymnase qui a été choisi pour accueillir l'événement. Pour l'occasion, les agents communaux ont mis les bouchées doubles pour transformer les lieux en un espace plus approprié et convivial. Pari tenu. Et le public est venu nombreux, habitants, représentants des associations sportives ou culturelles, monde éducatif ainsi que les élus des communes voisines, le maire de Dieppe, Nicolas Langlois et le député Sébastien Jumel.

« Soutien financier aux écoles et aux associations, livraison de logements et de la crèche, en 2017 Arques a continué sa politique de développement »

La cérémonie des vœux, c'est l'occasion de revenir sur les actions de l'année et de se projeter dans l'avenir. Côté bilan, le Maire est reve-

nu sur le soutien de la commune aux écoles et aux différentes associations sportives et culturelles, « et ce, malgré les baisses en continu des dotations, 200 000€ par an et l'arrêt des CAE ». Un soutien financier qui permet entre autre aux enfants du groupe élémentaire de partir en classe de neige, d'apprendre la voile ou de découvrir le Théâtre Baroque (Voir dossier JDA 60).

Sous la maîtrise d'ouvrage de Sodineuf Habitat Normand, les quatorze logements « des Préludes » ont vu le jour en centre bourg. À leurs pieds la crèche « Les Empires de la Lune » a ouvert ses portes et affiche complet dès les premiers jours. Une infrastructure qui est un atout attractif pour de jeunes couples.

« Se projeter en 2018, et bien plus loin »

L'impact de l'entretien des voiries ou de la rénovation de l'église n'est pas sans conséquence sur le budget communal. Pour autant,

les projets, qu'ils soient portés par la mairie, l'Agglo ou la CCI demeurent à l'ordre du jour. Ainsi, « dans les années 2000 il n'y avait pas grand monde pour défendre le site Regma, c'était plutôt à la poubelle ! On s'est battu pour faire revivre cette friche industrielle » a insisté Guy Sénécal. Aujourd'hui le site accueille une antenne de la chambre d'agriculture et des métiers et un espace de coworking innovant avec des imprimantes 3D. Récemment Dieppe Maritime a acté le lancement d'une étude pour la rénovation d'un bâtiment en une salle de spectacle polyvalente (Voir page 5). Un programme immobilier pourrait aussi voir le jour, transformant Regma en véritable quartier de vie.



Invité à prendre la parole lors de ces vœux, Sébastien Jumel a confirmé son soutien à Guy Sénécal, « un exemple pour beaucoup de nous ». Le député est revenu sur les craintes du maire de voir disparaître à terme les communes par toutes ces baisses de dotations et la montée en puissance des charges, « c'est l'instance de démocratie qu'il faut préserver, le lien de proximité entre les habitants, les élus et les services publics. Notre territoire demande à être traité comme les autres, pas à faire l'aumône ».

Le CIAP, une utilité pour tous les publics

45 collaborateurs, plus de 270 bénéficiaires répartis sur 8 communes, depuis sa création en 1973 le Comité intercommunal d'aide personna-



Petite pause conviviale autour d'une galette pour les bénéficiaires et le personnel du CIAP.

lisée (Ciap) a effectué un sacré bout de chemin ! Sous statut associatif, le dispositif permet de proposer entre autre une aide pour l'entretien cour-

rant du logement et du linge, la préparation des repas et les courses mais aussi l'aide à la toilette ou l'habillement. Un jardinier est également à disposition pour la coupe des espaces verts et de petits travaux « l'objectif c'est le maintien de la personne à son domicile le plus longtemps possible. C'est le meilleur moyen de garder ses repères. C'est aussi pour

certaines personnes seules le moyen de garder un contact avec l'extérieur » nous assure Ludovic Lagnel, responsable de l'organisme.

Le Ciap est ouvert à tous, personne âgée ou souffrant d'handicaps, sortie d'hospitalisation, l'âge et la santé n'étant pas des critères de sélection. Le tarif des prestations est évolutif en fonction du quotient familial.

Et c'est devenue une tradition au Ciap, chaque année les administrateurs, collaborateurs et bénéficiaires sont conviés à partager la galette. Aidants et aidés autour de la même table pour un moment convivial. Cette année, c'est à la mairie de Saint-Aubin-le-Cauf que s'est déroulé la dégustation. Une première pour la commune et pour Ancourt qui viennent de rejoindre le Ciap. Renseignements au 02 35 04 89 31

Regma continue sa mue

Abandonné hier par Regma, le site industriel arquais a néanmoins gardé une activité industrielle avec notamment Normandy Coating. Aujourd'hui, la Chambre d'agriculture et des métiers a pris possession des lieux ainsi qu'un espace de développement lié au numérique. Demain, une salle polyvalente et un espace culturel pourrait voir le jour.



Des projets sont à l'étude pour réhabiliter des anciens bâtiments laissés en désuétude.

« On s'est battu pour faire revivre cette friche industrielle et on a eu raison » a commenté Guy Sénécal lors de son discours à la cérémonie des vœux. De fait, le site qui était en désuétude dans les années 2000 a repris de l'activité et des projets sont remis au goût du jour.

La commune a fait le premier pas, réhabilitant le bâtiment directeur qui accueille désormais le CCAS, la PMI et le vestiaire solidaire de l'EGT. Dieppe-Maritime et la CCI de Dieppe ont ensuite pris le relais en prenant à leurs charges la transformation de locaux. Oublié le centre d'appels qui devait s'installer sur le site, DMI vise à devenir un laboratoire Hi-Tech avec espace de formation dans le domaine du numérique, coworking et mise en place d'imprimantes 3D. Dans ses murs, une antenne de la chambre d'agriculture et des Métiers ont également pris place.

« C'est tout un site qui renait »

Avec RTT et RLS, le secteur industriel a réussi à se maintenir, mieux, il rebondit avec Normandy Coating dont sa production est destinée à l'export international à 85%. 15 salariés à sa création en 2002, 43 aujourd'hui. L'entreprise produit l'équivalent de 2 000 terrains de foot de films enduits en polyester que l'on retrouve dans tous les domaines : impression sur textile, électronique flexible dans la connectique automobile, sérigraphie ou reprographie de pointe.

« Le projet d'Agglo a acté le financement de l'étude »

Attendu et espéré, le contrat d'Agglo a été voté le 20 février par le conseil communautaire avec deux fiches actions concernant directement Arques. Acte un, Dieppe-Maritime va prendre en charge l'étude de réhabilitation d'un ancien bâtiment industriel sur le site Regma, en salle polyvalente et en espace culturel. Une étude de 420 000€ pour un projet qui pourrait atteindre in fine les cinq millions d'euros.



En rez-de-chaussée, une salle d'une jauge de 200 personnes serait agencée avec une scène et des gradins repliables. Elle serait articulée autour des utilisations de l'EGT, des spectacles scolaires mais pourrait être aussi louée par les arquais pour les mariages ou les fêtes familiales. A l'étage, un institut sur le piano ancien devrait voir le jour. Il rassemblerait une cinquantaine d'instruments, représenterait tous les métiers

s'y raccordant et pourrait accueillir des artistes en résidence. Porté par l'Académie Bach, ce projet aurait un rayonnement européen.

Acte deux, la gare va subir une cure de jeunesse. Un chantier financé par l'Agglo à hauteur de 430 000€. Sur l'axe de l'Avenue Verte, l'infrastructure sera dédiée à l'information et au tourisme, avec la mise en place d'expositions temporaires.

D'autres projets sur le site sont dans les cartons, notamment au niveau immobilier. Trop tôt pour tirer des plans sur la comète, mais l'idée générale serait de créer une centaine de



Rénovée, l'ancienne gare pourrait devenir un lieu dédié au tourisme.

logements sur dix ans. L'histoire est un perpétuel recommencement, Regma pourrait bien redevenir un nouveau quartier de vie.

Le PLIE, l'accompagnement vers l'emploi

Créé en 2005, le Plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE) est un dispositif national cofinancé par le Fonds social européen et l'État. Il est mis en place à l'initiative des collectivités, pour Arques, le PLIE est porté par Dieppe-Maritime.

Concrètement, le PLIE apporte une aide individuelle pour construire un projet professionnel, élaborer un parcours de formation ou obtenir des aides ponctuelles.

Dans un premier temps, une accompagnatrice élabore les difficultés et les connaissances du bénéficiaire, « nous avons tous les profils, de la personne non diplômée à Bac +4. Ce n'est pas forcément un problème de compétence, parfois c'est un manque d'assurance pour réussir à se vendre lors des entretiens. Les freins ne sont pas les mêmes, nous travaillons au cas par cas ».

« La démarche peut se faire via Pôle Emploi, la Mission locale, les CCAS mais aussi par candidature spontanée »

Si le dispositif apporte des outils « traditionnels » pour le retour à l'emploi, comme les ateliers informatiques, les méthodes de recherche ou la réalisation d'une lettre de motivation, le PLIE apporte une attention particulière à la personne. Le soutien psychologique est important pour apprendre à se redonner confiance et à valoriser son image, à plus forte raison lorsque l'on a été éloigné de la vie professionnelle depuis longtemps. Des cours de théâtre sont proposés pour appréhender la prise de parole et à gérer son stress en public, des simulations d'entretiens d'embauche permettent de se préparer à la rencontre avec les DRH, des études personnalisées (re)définissent les pistes d'orientation professionnelle...et la liste n'est pas exhaustive !

C'est avant tout un accompagnement renforcé pour les personnes en recherche d'emploi. « La motivation est essentielle pour s'inscrire. Il y a un engagement personnel et il faut être actif dans le parcours »

Nicole Marchand,
directrice du service à l'Agglo



Des outils « coup de pouce » sont aussi disponibles comme le « kit emploi » composé d'un bon pour des photos d'identité et des tickets de bus pour se présenter aux rendez-vous. Sous réserve d'un emploi à la clé, un véhicule peut être mis à disposition pendant une durée de 3 semaines, « nous aidons également à trouver le financement pour les formations et parfois pour le permis de conduire. La mobilité est essentielle pour retrouver un emploi, le PLIE a une véritable plus-value. »

NOUVELLE ADRESSE

PLIE, Dieppe-Maritime
4, boulevard du Général de Gaulle (ex CCI)
76200 Dieppe. 02 32 90 20 50
Horaire : du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h.

PLIE, MODE D'EMPLOI

Accident de la vie, licenciement, personne n'est à l'abri de se retrouver au chômage. Parce que tous les profils des bénéficiaires sont différents, la durée du PLIE varie de 18 à 35 mois suivant les besoins. L'accompagnement s'arrête six mois après l'obtention d'un emploi.

La démarche peut se faire par l'intermédiaire de Pôle emploi, la Mission locale ou les CCAS de la commune, mais aussi par candidature spontanée (40% des demandes).

Pour bénéficier du dispositif, il faut :

Être demandeur d'emploi depuis plus d'un an,

Ou travailleur handicapé,

Ou âgé de plus de 50 ans,

Ou âgé de moins de 26 ans,

Ou bénéficiaire des minima sociaux.

TÉMOIGNAGE

Depuis 2014, ils sont 22 arquais à avoir bénéficié de ce dispositif personnalisé. Pour Laurent Lefebvre, aucun dout

« il ne faut pas hésiter, je conseil d'aller les voir. C'est une aide supplémentaire, mais une vraie aide ».

A 50 ans, CAP de mécanique générale en poche, Laurent Lefebvre a multiplié les missions

intérim depuis son licenciement de son poste de chef d'équipe. « C'est le CCAS d'Arques qui m'a transmis les coordonnées du PLIE. Je ne regrette pas, il y a un réel contact humain et on a le temps pour discuter de projets. C'est un supplément par rapport à Pôle Emploi ».

Pendant son parcours, Laurent a appris à maîtriser internet pour effectuer des recherches d'emplois, créer un CV, une lettre de motivation, « ils m'ont mis en relation avec des associations pour obtenir un crédit pour acheter une voiture,

c'est indispensable pour travailler aujourd'hui ». Motivé, il a ensuite bénéficié d'une formation pour le permis Caces, et dans la foulée a contracté un CDD de 18 mois chez Alpine Renault.

Pendant six mois, il a continué à être suivi par son accompagnatrice « et quand le PLIE s'est terminé, je continuais à passer les voir de temps en temps. Si après mon contrat je ne retrouve rien, j'irai les voir tout de suite ».



" Au Bon Bar Becue "
Ouvert de 7 heures à 22 heures pour l'activité bar-jeux, de 11 heures à 14 heures et de 18 heures à 22 heures pour la restauration.
Fermé le lundi. 09 86 63 53 11

Au Bon Bar Becue, grillades et kebab

Entrecôtes, côtelettes grillées accompagnées de sauces maison, salades composées, blé concassé et kebabs ! « Au Bon Bar Becue » présente une carte des plus variées, à consommer sur place dans un restaurant entièrement rénové, ou à emporter. Gérant de cette nouvelle enseigne, Nicolas Goren n'a pas lésiné en rénovant l'ancien « Bar de la Gare » après quatre mois de travaux et le changement de tout le mobilier. L'ambiance bar a été conservée, ainsi que les paris PMU et tous les jeux de la FDJ, mais la grande nouveauté se tient en salle.

L'Orient est à l'honneur dans cette nouvelle brasserie, par la déco, la convivialité, mais aussi par ses spécialités culinaires, notamment le « döner kebab », le célèbre sandwich aux parfums méditerranéens. Le choix de s'implanter à Arques n'est pas un hasard, « Au Bon Bar Becue » est sur le tracé de l'Avenue verte et outre les 70 couverts que le restaurant peut proposer, dès les beaux jours une terrasse viendra agrémenter la place de la gare.

Le Brazza change de cap

Depuis le 15 décembre dernier, c'est Charlène Tanqueray et Jean-Yves Lefrançois qui vous accueillent au Brazza, rue de la Chaussée. Originaires de Fauville-en-Caux, les nouveaux propriétaires cherchaient un établissement dans une petite commune, ils sont tombés sous le charme d'Arques comme en témoigne Charlène : « nous ne voulions pas aller dans une grande ville et il y a tout ici. Nous sommes à cinq minutes de la mer, il y a de quoi se promener sur le bord des étangs et il y a la forêt. Nous ne connaissons pas Arques, mais c'est très agréable à vivre ».

Après avoir effectué de nombreux

travaux et rénové tout le mobilier, le Brazza a repris du service. On retrouve d'un côté toute la presse, tabac, loto, jeux de la FDJ ainsi que la vente des cartes de pêche de la Gaule Arquoise. « Mais nous sommes ouverts à toutes les idées et suggestions des clients pour apporter un plus », tel que la mise en place d'une borne de développement photos ou la réception de colis.

Pas de changement autour du zing, Charlène et Jean-Yves ne proposeront pas de brasserie, « il y a la boulangerie qui propose ses sandwiches, une pizzeria et un kebab, il faut que tout le monde puisse travailler ».



Convivialité au rendez-vous, le Brazza est à (re)découvrir.
Ouvert tous les jours sauf le mercredi, de 7 heures à 20 heures non-stop et le dimanche de 8 h 30 à 13 h30 et de 17 heures à 20 heures.

Cure de jouvence à la RPA

La RPA rue Saint-Julien va bientôt bénéficier de travaux d'amélioration et de mise en sécurité incendie. Sodineuf Habitat Normand va investir 1 million 400 milles euros dans cette rénovation. Le bailleur social a sollicité un emprunt de 200 000€ auprès de la Carsat Normandie et la commune a dû apporter sa garantie d'emprunt. Une délibération votée à l'unanimité lors du conseil du 19 février.





Le Théâtre de la Bataille bouscule son répertoire.

« Sans interdit », c'est encore meilleur !

Les zygomatiques du public ont été mis à rudes épreuves lors de la représentation du nouveau spectacle du Théâtre de la Bataille. Abandonnant temporairement les auteurs classiques tel que Voltaire ou Molière, les comédiens ont brûlé les planches en retrouvant « l'esprit cabaret ». Evidemment, avec le Théâtre de la Bataille le ton est à l'humour, avec cette fois, une dose de provocation et d'impertinence qui n'a pas été pour déplaire aux spectateurs. Accompagnée à la flûte traversière par Jean-

Pierre Andrieu, au piano de Benjamin Houdry et à la contrebasse de Claire Marion, Evelyne Bézu interprète des chansons de Barbara, Brassens, Juliette Greco ou de Brigitte Fontaine. « Un spectacle réservé aux adultes consentants de plus de 15 ans », tant il est vrai que ce répertoire dédié à la gente féminine est quelque peu osé !
Pour suivre toute l'actu du Théâtre de la Bataille : <https://sansinterdit76.wixsite.com/sansinterdit>

Changement de baguette à la Musique d'Arques



Elle est présente et rythme toutes les cérémonies officielles, participe à toutes les manifestations associatives et organise deux concerts gratuits par an. Créée en 1920 (à l'origine sous le nom de Musique des industriels d'Arques), la Musique d'Arques fait partie de l'ADN de la commune. Suite à la démission de son directeur musical en janvier dernier, Claude Obin président de l'association, a sollicité Stéphane Buisson pour diriger la fanfare-batterie. La musique, Stéphane est tombé dedans à l'âge de 8 ans, et plus particulièrement dans les instruments à cuivre de la Musique d'Arques. Il démarre par le clairon, puis après un passage obligé par le solfège, il apprend la trompette avant de se mettre à la contrebasse. À 40 ans, il totalise 32 ans d'activité au sein de la fanfare ! Mais ce musicien ne manque pas de souffle, il est également dans les rangs de l'harmonie de Saint-Vaast-d'Equiqueville, dans la fanfare des sapeurs-pompiers de Dieppe et a joué

Stéphane Buisson, nouveau directeur musical.

V^e Médiév'Arques, l'appel aux bénévoles

Le 9 et 10 juin prochain, l'association « Sauvageardons le château » organise la 5^e édition des Médiév'Arques. Ce plongeon dans le Moyen-Âge draine des milliers de visiteurs le temps d'un week-end. Un moment convivial et familial où de nombreuses troupes de comédiens et de cascadeurs se lancent des défis et des duels, toujours dans la bonne humeur. De nombreux artisans sont présents dans le village médiéval et un spectacle pyrotechnique est programmé pour le samedi soir. Mais pour que la fête soit belle, l'association



a besoin de bras et de bonnes volontés... Envi de rejoindre l'équipe de bénévoles ? Contacter Patricia Egret au 06 25 79 83 87 ou sur «Sauvegardonschateaudarques@gmail.com»

CONCERT DE PRINTEMPS, SAMEDI 12 MAI À 20h30 À L'ECT, avec dans le nouveau répertoire un medley de Johnny Hallyday
ENTRÉE GRATUITE

plusieurs années avec un Brass Band. En prenant la direction de la Musique d'Arques (en partenariat avec l'Élan Ancourtains depuis 5 ans), Stéphane Buisson souhaite maintenir toutes les différentes représentations « j'ai un profond respect pour les anciens qui ont permis de faire rayonner cette belle musique dans tout le département, il n'y a pas de raison pour que ça change ». En devenant directeur musical, Stéphane Buisson apporte son énergie et son expérience, « nous avons décidé de ré-ouvrir les cours de solfège pour les enfants le samedi matin et je donnerai également des cours de trompette. Les répétitions du mardi seront alternées entre fanfare-batterie et harmonie. »
Possibilité de rejoindre la formation en cours d'année, renseignements : 02 35 85 61 93

Les JSP à l'honneur de la Sainte-Barbe

Nommé Chef de centre en mars 2017, c'est la première Sainte-Barbe qui s'est déroulée sous les ordres du lieutenant Pascal Monchy. Une cérémonie à laquelle les soldats du feu sont très attachés, rythmée entre hommages aux disparus et promotions. C'est aussi un moment privilégié pour renforcer la cohésion de groupe.

Après la revue des troupes et du matériel en compagnie des élus et des officiels, les sapeurs-pompiers ont rejoint le monument du souvenir et de la paix pour les dépôts de gerbes. Sept pompiers ont alors reçu grade et promotion pour leur engagement. Puis, bousculant un peu le protocole des discours, le chef de centre a cité en préambule l'exemplarité des Jeunes Sapeurs-pompiers (JSP), « à la dernière session il y a eu 100% de diplômés. On est assez fier d'eux ! » Soulignant que l'école de la Vallée d'Arques « ne serait pas ce qu'elle est sans les encadrants, sachant que pour eux c'est du bénévolat ». Le Lieutenant a rappelé « qu'une fois formés, on les retrouve ensuite dans les casernes voisines, preuve que cette pépinière fonctionne ! » Depuis la fusion avec Saint-Nicolas d'Alier-

mont et Dieppe, 34 élèves fréquentent deux fois par semaine cette école, alternant formation théorique et pratique sportive. Un engagement de quatre ans ! Dont les plus jeunes



démarrant dès l'âge de douze ans, « vous êtes l'avenir, vous constituez un exemple pour tous vos camarades » a commenté André Gautier en tant que président du SDIS. Un plébiscite pour tous ces JSP et pour le Caporal-Chef Pascal Ancelot « plus que dévoué à ses enfants ». En 2017, les 28 sapeurs-pompiers du CIS sont intervenus 250 fois pour des aides à la

Distinction et promotion

Caporal Gaëthan Guillermet élevé à la distinction de Caporal-Chef
 Sapeur 1^{ère} classe Paul Quibel promu Caporal
 Sapeur 1^{ère} classe Christophe Levillain promu Caporal
 Sergent Guillemette élevé à la distinction de Sergent-Chef
 Caporal Natacha Rats élevé à la distinction de Caporal-Chef
 Caporal Jérôme Levesque élevé à la distinction de Caporal-Chef
 Adjudant Gilles Lenclud décoré de la Médaille d'honneur échelon argent pour 15 ans de bons et loyaux services

personne, accidents ou en renfort sur des interventions avec Dieppe. Si l'avenir du centre a été menacé à une époque le président du SDIS s'est voulu rassurant, « il y a 79 casernes en Seine-Maritime. Le SDIS projette d'investir 113 millions d'euros sur les 25 années à venir dans la construction ou la réhabilitation des centres. Arques fait partie de la dizaine de centres prioritaires. Il n'y a plus de doute sur la pérennité d'Arques. Il y aura toujours un centre et même un nouveau centre ».

Quand l'Arques, la Béthune et la Varenne sortent de leur lit

Fin janvier, après trois mois de pluies diluviennes et en voyant les rivières débordées, les arquais ont eu peur de revivre la crue de 1999. Heureusement, même si la vallée a eu les pieds dans l'eau pendant plusieurs jours, les inondations ont été moins lourdes de conséquence. « Nous avons subi une crue de fréquence de 20 ans » précise Loïc Thulliez, directeur du Syndicat du bassin versant de l'Arques (SBVA).

« Plus de 40% de pluviométrie en novembre, décembre et janvier ! »

Les cours d'eau ne sont pas statiques, ils peuvent se déplacer au gré des obstructions avec des troncs d'arbres ou de l'érosion des berges. Ainsi, géologiquement, Arques est construit dans la zone plate de la vallée, sur l'ancien lit majeur du fleuve. Mais ce n'est pas la seule cause de ces dernières inondations, « c'est la conséquence de trois paramètres importants. Il y a eu



une pluviométrie exceptionnelle et les nappes phréatiques étaient à saturation. Des crues importantes ont eu lieu en amont d'Arques-la-Bataille, sur la Varenne, la Béthune et l'Eaulne qui se raccrochent à l'Arques au niveau du Pont jaune. Les portes à marées de Dieppe influent le niveau à chaque fermeture de clapet d'un mètre cinquante » témoigne Loïc Thulliez. Gros débit des cours d'eau, grandes marées, nappes phréatiques engorgées, portes à marées fermées, les rivières n'ont eu d'autres choix que de sortir de leur lit.

Pour suivre les actus du SBVA : www.bvarques.fr



Pendant plusieurs jours, Arques a subi les crues de ce début d'année.



L'EGT prend une nouvelle direction



Karina Bellahsene a remplacé Natacha Desmarests à la tête de l'EGT.

trice au centre d'Oxygène à Neuville-les-Dieppe, Natacha a su relancer le centre et son équipe qui vivait en 2013 une période « compliquée ». Elle a également été l'artisan de la mise en place des Temps d'activités péri-éducatifs (Tap) lors de la réforme. Pendant quinze jours, elle a accompagné Karina Bellahsene qui lui succède, « un

vrai confort ! J'ai un bon ressenti et j'ai eu un bon accueil en arrivant ici. On sent une volonté, une envie de l'équipe et de la commune pour l'EGT ». Après avoir été à la direction de centres sociaux sur les Hauts de Rouen et pendant plus de six ans sur Neufchâtel à l'Escall, Karina Bellahsene a donc choisi de mettre son expérience au profit de l'EGT. C'est un nouveau public pour la responsable, mi-urbain et mi-rural, à la périphérie de Dieppe. Pas d'inquiétude pour autant, « c'est

Ex-responsable de plusieurs centres sociaux, Karina Bellahsene a pris la direction de l'EGT depuis le 11 décembre 2017. Après une période d'observation, deux gros dossiers attendent la nouvelle responsable, « le renouvellement de projets » et « le retour à la semaine de quatre jours pour les TAP ».

Après quatre années passées à la direction de l'EGT, Natacha Desmarests a choisi un nouveau challenge professionnel. Ancienne coordina-

une continuité dans mon travail. Cela permet de se remettre en question et de se redonner une nouvelle énergie ».

Le premier défi est de taille pour Karina Bellahsene, l'élaboration du contrat de renouvellement de projets. Il est la clé de voutes pour le financement de la CAF pendant quatre ans, « il faut pouvoir partir sur de nouvelles perspectives, garder ce qui fonctionne tout en déterminant de nouveaux axes. » À l'heure du bouclage du JDA il est encore trop tôt pour dévoiler les différentes pistes qui sont dans les cartons, « mais je veux pouvoir embarquer les habitants dans les projets, et surtout, faire avec eux ».

L'arrêt brutal des CAE en août dernier entraîne également l'abandon à la rentrée de septembre des activités des Tap. Et le retour pour les élèves à la semaine de quatre jours. Pour l'EGT c'est une nouvelle approche avec le jeune public qu'il faut mettre en place.

La citoyenneté, sur les bancs de l'école

« C'est en lien avec le collège Claude Delvincourt » souligne Isabelle Galland, professeur des écoles, « nous souhaitons profiter du centenaire de l'armistice de 1918 pour travailler sur le devoir de mémoire et la citoyenneté ». En support de ce travail, une exposition a été prêtée à l'établissement par l'Office nationale des Anciens combattants et victimes de guerre (ONAC).



Dans le hall du groupe scolaire, une vingtaine de visuels reprennent les différents temps forts de l'évolution des droits du citoyen et des valeurs républicaines. Les guerres, le droit de vote, la protection civile, le Devoir de mémoire, l'école gratuite ou la défense de la patrie. Tous ces thèmes sont présentés de manières didactiques depuis la Révolution de 1789.

Une occasion pour alimenter les débats entre l'enseignant et les élèves et de remettre au goût du jour la devise qui orne les frontons, « liberté, égalité, fraternité ». En complément de l'exposition, les écoliers ont réalisé des dessins sans équivoque sur le respect, le refus du racisme et de la violence.



61 élèves de l'école élémentaire à l'assaut des pistes enneigées

A la découverte des sommets

Tous les deux ans, le temps d'une semaine, les élèves de CM1 et de CM2 abandonnent les salles du groupe élémentaire pour les paysages Alpains. Une action soutenue par le conseil municipal en octroyant une aide en fonction du quotient familial. Cette année, 61 enfants ont ainsi troqué les baskets pour chausser les après-skis et enfiler les gants et partir à l'assaut des cimes enneigées. Pour les écoliers, ce fût huit jours d'émerveillement, tout en découvrant la vie en collectivité loin de la cellule familiale.

Mais la vie près des sommets ce n'est pas si facile ! Le programme était épuisant au grand air : chaque après-midi, direction les pistes de skis. Les matinées ? Dédiées à la pratique des raquettes, à la visite de fromagerie artisanale ou à se transformer en musher pour guider les attelages de chiens de traîneaux. Veillées



et boum ont rythmé les soirées, bref, pas le temps de s'ennuyer au chalet ! Encore trop tôt pour dire si cette semaine dans les Alpes a déclenché des vocations, mais tous les élèves ont obtenu des médailles pour leur aptitude au ski, de l'oursin à la 3^{ème} étoile. Autant plus de mérite, qu'une cinquantaine d'entre eux n'avait pas eu l'occasion de découvrir la montagne avant.



Le Prix poésie des lecteurs « Lire et faire lire »



Depuis 9 ans, Annick Cyprien et son équipe de « Lire et faire lire » interviennent régulièrement à l'école pour développer et donner le goût de la lecture aux enfants. Ils sont 800 bénévoles, répartis sur tout le territoire, affectueusement appelées « les Mamies-lectures », cultivant ainsi la solidarité inter-générationnelle.

Chaque année, l'association participe au Prix Chronos, un prix littéraire décerné par les écoliers. Cette fois, en complicité avec Palmira Frasn, le travail s'est focalisé sur la poésie avec la participation au Prix des

lecteurs de Lire et faire lire. Intégrée à la classe des CE2, « la mamie-lecture » est intervenue à sept reprises, « Ensemble, nous avons partagé de belles émotions en voyageant au gré des auteurs et des histoires. Passant du Japon au Cameroun, par le nord de la France et de la Martinique, partant à la découverte du Chant de l'hippocampe interprété par Raphaëlle Eva et réalisant un travail d'écriture d'Haïkus avec les saisons d'Issa ».

Le choix des élèves arquis pour cette édition du Prix des lecteurs s'est porté sur *Danse petite lune*, « magnifiquement bien écrit par Kouam Tawa et illustré par Fred Sochard. Une histoire de vie de la petite dame qui a été danseuse, qui a touché les coeurs et fait rêver les dix neuf enfants ! »

Le résultat national sera dévoilé lors de la semaine du Printemps des poètes qui se déroule du 3 au 18 mars 2018.



Le marronnier se conte en japonais

Le Kamishibai, théâtre japonais datant du VIII^e siècle, s'est invité à l'école maternelle pour les fêtes de fin d'année. Jouant sur le conte, la poésie et quelques tours de magie, Hervé Noël a ainsi réussi à capter les yeux et l'intérêt de son jeune public grâce à cet art venu du pays du soleil levant. A l'aide de panneaux dessinés que l'on glisse dans une petite structure de bois, le conteur entraîne les enfants dans son



imaginaire. Et l'alchimie fonctionne dès les premières images ! On rit, on applaudit, on se lève ou on tape du pied, mais qu'importe, les histoires on les vit sur les bancs du Marronnier. Instituteur aujourd'hui à la retraite, Hervé Noël vient bénévolement dans les écoles avec son Kamishibai. « C'est un excellent support



souligne la directrice, nous en avons également un au sein de l'école et nous nous en servons pour faire découvrir et jouer avec les mots. C'est un excellent support pour préparer à la lecture ».

Contact et renseignement sur le blog kamishibai promotion.



Christian Fitte-Duval, le hand à sa griffe

Impossible de parler de handball dans la région sans évoquer le parcours de Christian Fitte-Duval. Avant d'entraîner les filles de l'Entente U15, il a été un pilier du DUC. Un coach qui a parfois la voix qui tonne lors des matchs, mais qui connaît son sujet sur le bout des doigts.

Ses premiers ballons ? En 1966 ! Christian à 12 ans, et c'est sous les couleurs du DUC qu'il découvre le hand. Il restera fidèle au club durant toute sa carrière de joueur, puis d'entraîneur. Sous le maillot jaune et bleu il disputera la finale de la Coupe de France junior en 74, participera à la montée de Dieppe en N3 en 76 et en N2 en 1982 et recevra le trophée des Huskies d'or en 1991.

« Le hand n'était pas le même, nous devons travailler à coté »

L'arrière Dieppois rejoindra l'Équipe de France jeune et espoir, « mais je n'ai pu aller plus loin. A l'époque le hand n'avait pas les mêmes retombées qu'aujourd'hui, il fallait travailler à coté et c'était difficile de s'éloigner de son travail ». Seul écart au club qui l'a formé, « le temps d'une saison, je suis allé me faire plaisir en 1^{ère} Division à Gonfreville-l'Orcher ». Mais là-aussi le choix a été difficile, « à 36 ans, il était dur de manier le sport de haut niveau, la vie de famille et le travail à plus de cent kilomètres du club ». Un virus qu'il a transmis à ses enfants, l'un est entraîneur et un autre joue en 1^{ère} division à Dunkerque.



« Les jeunes jouent pour gagner »

C'est en 98 que Christian a commencé à encadrer les entraînements sur Arques. Après avoir encadré plusieurs saisons avec les séniors, il prend les rênes des U15, première équipe de l'Entente. « C'est beaucoup plus intéressant avec ce groupe, elles sont plus à l'écoute et plus assidues aux entraînements. Il y a plein de choses à leur apprendre, elles sont réceptives et on les forme ». Si elles n'ont pas encore la maturité de jeu pour remplacer leurs aînées, l'entraîneur ne cache pas son plaisir de travailler avec les jeunes, « elles jouent pour gagner ! Elles sont premières de leur championnat et veulent faire la finale au Kinderana ! » 3 matchs, 3 victoires. « À chaque fois que je vois les équipes adverses s'échauffer, je me dis qu'est-ce qu'on va prendre ! Et ça passe, on gagne grâce à l'homogénéité du groupe. Elles m'étonnent vraiment, mais le travail paye ». Entraîneur des U15, Christian n'en garde pas moins un œil sur les plus jeunes, la relève, « j'ai fait l'école de hand pendant 5-6 ans et je suis attentif aux U13 qui sont invincibles. Nous travaillons dans le même sens, on privilégie l'individu avant de pouvoir travailler en collectif ». Une griffe qui semble fonctionner au vu des résultats.

Hakim Molina, le rythme d'une vie

Sourire chaleureux en coin, Hakim Molina nous a accueillis autour d'une batterie, son instrument, ou plutôt, son moyen d'expression préféré. Même s'il a démarré en autodidacte à 14 ans par la guitare, il a abandonné temporairement les riffs pour la caisse claire, fûts et cymbales. La musique ? Un moyen de communication, mais pas seulement pour Hakim : « la musique, c'est ce que je suis. Pour moi, ce n'est pas une passion, c'est un état. Je pense que l'on a tous à faire quelque chose ici, pour moi, c'est la musique ». Si le musicien n'aime pas trop les étiquettes, sa source d'inspiration il la trouve dans la mouvance jazzy :

« je m'autorise plus de choses ! Pour un batteur il y a beaucoup plus de liberté dans le jazz que dans le pop-rock. »

Professionnel depuis 25 ans et intermittent du spectacle, fondateur du groupe Akasam, il est également le batteur de HND. Du jazz-fusion avec David Jacob, bassiste de Trust et Nicolas Noël, pianiste de Little Bob. Avec « Cuivres et Zincs » il revisite l'esprit de la fanfare de rue aux affluences de la New Orléans. Dernièrement il vient d'éditer un CD avec So!triO. Le trio composé de violoncelle, guitare et percussions joue un répertoire original et fortement teinté de jazz laissant place à l'improvisation. Vous pourrez les découvrir

La Gaule Arquoise en assemblée générale

Pour sa première Assemblée générale de la Gaule Arquoise, le président Gaëtan Guilletmet a eu un rôle difficile à tenir devant ses adhérents. Sortie de l'Urne l'année dernière, la vente de permis au profit de l'AAPPMA locale continue de boire la tasse : cartes adultes, enfants, hebdomadaires ou à la journée, toutes sont à la baisse. 44 permis de délivrés en moins. Et pourtant, selon les passionnés, les étangs d'Arques sont toujours plébiscités par les pêcheurs. Le fait d'être sortie de l'union réciprocaire a bloqué également le reversement des cotisations de la fédération de pêche.

Un manque dans la trésorerie qui ne remet pas en cause les différents rempoissonnements programmés lors de la saison : 100 kg de brochets, 100 kg de perches et 1 300 kg de carpes et sans compter le déversement de truites toutes les semaines jusqu'à la mi-mai. Pour les carpistes, le traditionnel enduro est maintenu pour le jeudi 10 mai, 72h en non-stop !

le 28 mars à partir de 18h30 à la salle de la mairie de Saint-Nicolas-d'Almermont (à ne pas louper !).

Un agenda des plus chargé, auquel il faut ajouter les répétitions quotidiennes, les cours donnés à l'école d'improvisation de l'EMIJ à Elbeuf et la cinquantaine de concerts par an sur toutes les scènes de la région, ainsi qu'à l'Elysée Montmartre à Paris, « petite ou grande salle, chaque concert ne se ressemble pas mais c'est toujours la même émotion ! » Il vient également de mettre en boîte son clip, entièrement tourné dans la piscine d'Arques (visible sur youtube : « Swimming pool » Hakim Molina). Musicien reconnu, Hakim Molina à bien d'autres cordes à sa guitare, il est aussi l'auteur du visuel de l'album de So!triO, « le dessin, oui, ça c'est une passion, mais la musique, c'est ma vie ».

So!triO, l'album vendu 15€ est disponible en contactant hakim.molina@wanadoo.fr

Contact et actus : hakim-molina.com ou Facebook Hakim Molina



Le bureau de la Gaule Arquoise autour du président Gaëtan Guilletmet

Gaëtan Guilletmet a profité de cette AG pour souligner le « je m'en foutisme » de certains, « le territoire est mis à notre disposition par la mairie. Les dégradations faites par les pêcheurs, ça suffit ! C'est valable aussi pour le stationnement, il y a un parking, il faut respecter les lieux ».



PLU, c'est voté !

Entériné par le conseil municipal et les services de l'État, le PLU fixe les règles d'urbanisation de la commune.

Après quatre années d'études et une enquête publique, le Plan local d'urbanisme (PLU) a été acté. Désormais, toute urbanisation sur Arques doit être conforme à ce document. Des contraintes, mais aussi une protection pour notre commune.



C'est en novembre 2013 que le conseil municipal a voté pour la mise en place d'un PLU. Ce nouveau schéma d'urbanisation doit prendre la relève du Plan d'occupation des sols (POS) devenu obsolète. Quatre années d'études ont été menées par le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement de la Seine-Maritime (CAUE76), deux débats publics et une exposition permanente visible au PAT ont permis de tenir informés les arquais des différentes avancées du document. Enfin, une enquête publique a été diligentée lors du dernier trimestre 2017, dernière phase avant que le conseil ne donne son approbation et rende le dossier aux services de la préfecture. « Cela a pris quatre ans, mais pour un tel dossier c'est peu de temps » a précisé Philippe Gautrot lors du conseil municipal de décembre. D'autant que le PLU est une projection à dix ans, au minimum.

pour nos écoles, mais aussi pour nos commerces et les services. Exit « les dents creuses intra-urbaines » et sans toucher aux terres agricoles, « il vous reste une peau de chagrin » a témoigné le Maire.

« Le logement, clé du développement »

Les possibilités d'urbanisation à Arques ne sont pas légion, « on a un PLU qui a été très difficile à réaliser, avec peu d'espaces constructibles. On ne peut faire que du vertical, pas de l'horizontal ». Les recommandations nationales vont dans ce sens, moins d'emprise sur les terrains en centre bourg, pour des ensembles à R+2. Plusieurs possibilités immobilières ressortent tout de même de l'étude, dont deux plus conséquentes :

« Les Hauts d'Archelles » permettraient la réalisation de 33 logements en accession à la propriété. Ce serait d'ailleurs les seuls lotissements en accession à la propriété avec des parcelles de terrain.

L'autre piste pour bâtir de nouveaux logements se porte encore une fois vers Regma : « 150 logements pourraient voir le jour sur 10 ans, soit 15 par an, ce qui n'est pas si extraordinaire » a tempéré le Maire. Les projets ne sont pas encore finalisés, mais pour se développer, Arques doit construire.

sauegarde du patrimoine bâti et paysager, développement économique ou couverture numérique, le PLU encadre également tous ces champs d'activités. Et malgré les nombreuses contraintes environnementales, Natura 2000 ou PPRI (plan de prévention des risques d'inondation), Arques doit continuer à travailler sur son urbanisation pour se développer, ou tout au moins maintenir sa démographie. Vitale

« Le PLU c'est l'urbanisme, mais pas seulement »

Développement durable, prise en compte des risques naturels et des cavités souterraines,



Par mesure de sécurité, les saules qui longent l'étang du gymnase ont subi une coupe radicale par nos agents des espaces verts.

Cherchant la lumière, les branches pesaient de tout leur poids sur un seul côté et menaçaient les arbres de se déraciner, risquant d'entraîner avec eux les berges. Une coupe de printemps sévère, mais le saule a une croissance rapide. Toujours par mesure de sécurité, des devis ont été demandés à des entreprises spécialisées pour la coupe de plusieurs peupliers bordant l'Avenue Verte. Arrivés en fin de vie et malades, ces arbres pourraient se révéler dangereux par fort coup de vent.

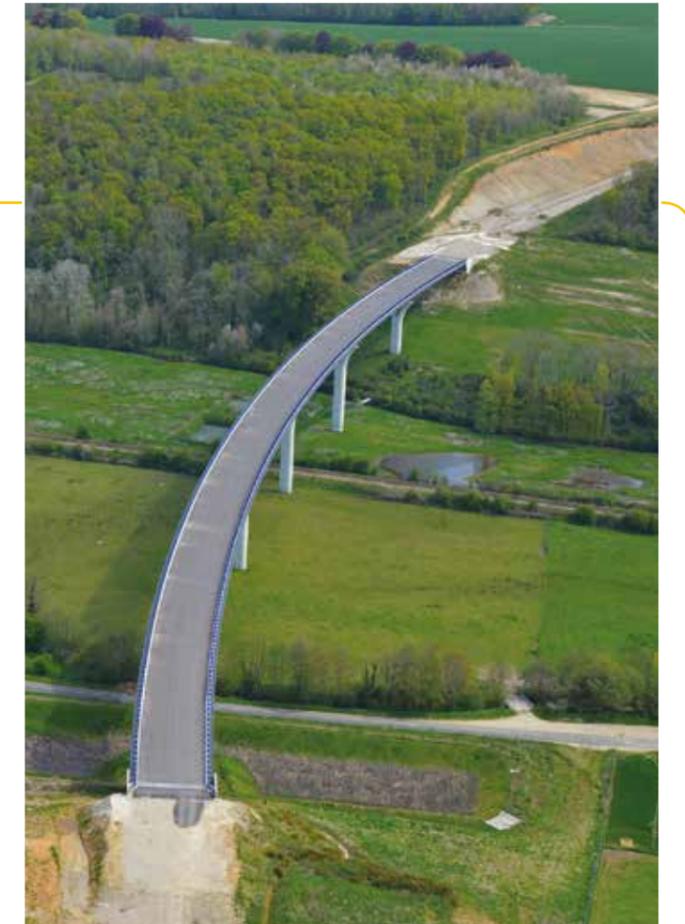


RN27, ça redémarre

Les travaux d'aménagement de la RN27 ne datent pas d'hier ! Les premières études pour passer à 2x2 voies entre Rouen et Dieppe ont été réalisées en 1973. Plusieurs tronçons ont depuis été aménagés, mais c'est en 2005 que la déclaration d'utilité publique acte les travaux entre Manéhouville et Dieppe, jusqu'au giratoire de Normandie-Sussex.

Après les études et enquêtes indispensables les pelleteuses se mettent en action dès 2011. L'ouvrage d'art surplombant La Scie et les giratoires de Gruchet ont été réalisés, mais depuis 2015, les travaux sont à l'arrêt. Faute de crédits d'État, 7,5km de tronçon n'ont pas été aménagés rendant le viaduc de 500m inutile ! « Une belle piste d'atterrissage pour goélands » a souvent ironisé le député Sébastien Jumel.

Depuis son arrivée à l'Assemblée Nationale, l'ancien maire de Dieppe a multiplié les interventions sur ce dossier et a interpellé dès l'automne le Premier ministre, Édouard Philippe. La bonne nouvelle est annoncée par la Préfecture en février, l'État débloque une enveloppe de 28,05 millions d'euros. Les travaux vont pouvoir reprendre, et (enfin) le viaduc sera connecté au réseau routier.





Revue de chantiers

**Il y a les promesses de campagne, ce que l'on peut faire et ce qui a été réalisé.
Au bout de 3 ans de mandature, les élus sont allés sur le terrain pour faire le point.
Focus sur les travaux réalisés et les engagements pris devant les arquais.**

Le temps glacial de novembre, s'amusant avec la bruine et le brouillard n'a pas empêché la visite programmée des élus sur le terrain. Première halte, au cimetière, dont le portail a été remplacé et les graviers des allées disparus sous un enrobé bitumeux. « Deux emplacements de retournement ont été réalisés pour les services des Pompes funèbres mais aussi pour permettre aux personnes à mobilité réduite d'entrer avec leur véhicule » précise Michel Ménager, adjoint en charge des travaux. Des travaux d'aménage-

ments ont permis aussi de gagner de la place pour de nouvelles concessions. Coût de l'intervention : 17 849 € HT (hors subventions).

« Tous les projets votés au budget sont réalisés »

La visite s'est ensuite poursuivie à Notre-Dame. Cette fois c'est Philippe Gautrot, en charge du patrimoine qui a pris le relais, « à cause des infiltrations d'eau nous avons dû faire des

travaux d'urgence et de mise en sécurité de l'édifice ». Une opération qui s'élève à plus de 460 000 € (hors subventions) et qui sera suivie d'une deuxième tranche d'intervention étalée sur 2018-2019. La charge de l'entretien des églises est un souci récurrent au budget de toutes les communes, Arques n'échappe pas à la règle. Outre le côté cultuel, difficile de laisser un tel témoignage de notre patrimoine architectural aller à vau-l'eau. Une troisième tranche de travaux devra être programmée,



Deux emplacements de retournement ont été réalisés pour les services des Pompes funèbres.



La charge de l'entretien des églises est un souci récurrent au budget de toutes les communes.



Inscrit au budget 2018, les six autres classes devraient bénéficier de ces aménagements dès la prochaine rentrée.

« si la charpente est saine, tous les lambris de la voûte sont en fin de vie » souligne Philippe Gautrot.

« Un confort indéniable pour les enfants et les enseignants »

« L'expérimentation est concluante » a commenté le Maire aux élus lors de l'inspection de la classe qui a bénéficié d'une mise en place de caissons phoniques. Un budget de 6 000€ a été nécessaire pour l'aménagement acoustique qui avait valeur de test, « mais nous devons dresser un tableau de ce qui est prioritaire » a souligné Christine Delcroix, « les enfants d'aujourd'hui ne sont plus les mêmes de ceux d'il y a 40 ans ! » Arguments repris par Guy Sénécal, précisant « nous avons la chance d'avoir un groupe scolaire correspondant à une période architecturale importante. C'est un musée, mais un musée vivant ! » Inscrits au budget 2018, les six autres classes de l'école devraient bénéficier de ces aménagements dès la prochaine rentrée.

Dernière halte de cette visite de chantiers, sur la voie privée près du Pont jaune. « Il y a encore peu de temps, c'était Verdun » ironise le maire. Personne n'est nostalgique de tous les nids de poules qui envahissaient le chemin longeant les étangs. Désormais l'asphalte réalisé permet la circulation à pied ou à vélo et offre un axe de promenade en famille de la Cité CTA au centre Bourg. Les meilleurs randonneurs peuvent même relier la forêt domaniale en longeant le cimetière du Commonwealth, ou relier l'Avenue Verte toute proche. Côté sécurité, des plots rétractables seront installés afin d'interdire le passage de véhicules, excepté en cas d'urgence.



Désormais l'asphalte réalisé permet la circulation à pied ou à vélo due la Cité CTA au centre Bourg

À L'HEURE DU DÉBRIEFING

Réfections de voiries, études de PLU, réalisation de la crèche et des logements, achats de matériel, l'investissement 2017 s'élève à 1 919 660€. « C'est considérable pour une commune de 2 800 habitants » insiste le Maire lors du compte rendu avec les élus. Pour 2018 et 2019, la ligne budgétaire sera revue à la baisse, ce qui ne signifie nullement un arrêt des projets. Maryline Fournier souligne « que toutes les promesses de campagne sont réalisées, exceptée la salle des fêtes ». Mais pour cette opération, le conseil municipal devait patienter l'approbation du PLU pour étudier les différentes possibilités. L'accession handicapée et l'éclairage public demeurent des points noirs pour la commune. Conscient, le Maire tient à préciser « c'est vrai, nous avons peut-être un éclairage moins bon que des communes voisines, mais Nous avons un centre social, une crèche. Par ailleurs, Arques perçoit au titre de la dotation communautaire 1 million d'euros de moins que les communes les mieux dotées. » Sans oublier la piscine qui jusqu'il y a 3 ans était financée par le budget municipal. Un groupe de travail va néanmoins étudier les solutions que l'on pourrait apporter pour améliorer l'éclairage dans la commune.

« L'Avenue verte, une opportunité à saisir »

Selon le Département qui a la charge de ces travaux, le tronçon de l'Avenue verte reliant Arques à Dieppe sera fonctionnel en 2019. Soit demain. « Cela remet sur la table des perspectives pour l'aménagement du quartier de la gare » soutient le Maire.

Une manne de tourisme familial et vert qui dès les premiers rayons de soleil traversera notre commune. Avec son riche patrimoine, ses étangs, sa forêt, la base de la Varenne proche et la réhabilitation de la piscine, Arques a plus d'une corde à son arc pour capter ce public. Des retombées évidentes pour le rayonnement en général de notre commune, mais aussi pour les chambres d'hôtes et tous les commerces de proximité.





Jean Decaux raconte

Pierre Desceliers, le père de l'hydrographie française

Précurseur de la cartographie maritime au XVI^e siècle, Pierre Desceliers avait élu domicile à Arques-la-Bataille. Prêtre, il aurait été le premier hydrographe chargé d'enseigner la science nautique.



Pierre Desceliers (1487-1574) appartenait à une famille du pays d'Auge entre Honfleur et Pont l'Évêque. L'envasement du port de Honfleur au XVI^{ème} siècle a contraint sa famille à émigrer à Arques. Noël, le père du futur cartographe, a pris du service au château en qualité d'archer. À sa mort, il laisse aux deux frères Audon et Pierre, une maison en héritage. Audon, arbalétrier au château, se retire au Havre et laisse la maison « La come de cerf » à Pierre, maison située « sur la rue tendante au besle et bornée d'un côté par l'ancienne geôle ».

Cette maison du début du XVI^{ème} est actuellement restaurée dans les règles de l'art par son propriétaire, Jean-Marie Mordac. Ses mosaïques de briques et de pierres blanches nous rappellent le « bailliage », le manoir d'Archelles, ou la plus tardive maison de M^{me} Dehame rue de Rome. Sur sa façade une plaque commémorative conçue par l'architecte Georges Thurin fut offerte par « les Ams du Vieux Dieppe »

en 1926. En délibération du 30 juillet de cette même année, il est décidé de donner le nom de Desceliers à la place principale d'Arques. À noter qu'à Dieppe, une école et une rue portent son nom, et sa statue fait pendant à celle de Jehan Ango sur la façade de l'(ex) chambre de commerce.

Qui fut donc Pierre Desceliers, pour susciter tant d'honneurs ?

À la fin du XV^{ème} siècle, à la pensée des mondes nouveaux qui s'ouvraient à leurs convoitises, les armateurs dieppois s'apprétaient à disputer aux portugais et aux espagnols l'empire des mers.

La proximité de la mer qui baignait autrefois la vallée d'Arques mettait Desceliers à même de compiler les rapports des hardis navigateurs dieppois, servant à ses études. Comme on ne pouvait s'aventurer en haute



Les mosaïques de briques et de pierres blanches nous rappellent le « bailliage », le manoir d'Archelles,

mer sans connaissances, c'est Desceliers qui entreprit le premier en France l'instruction des futurs pilotes. Aussi a-t-il été surnommé le « Père de l'hydrographie française ». Les examens de ces pilotes étaient validés par le cachet comportant les armoiries de Charles IX ainsi que par les initiales P et D (Pierre Desceliers).

La science nautique ne pouvait compter sur une mise en communs des connaissances : aucun échange d'informations ne se faisait entre Portugais, Espagnols ou Français, pour sauvegarder les intérêts commerciaux. Leur prière était : « mon Dieu, nous ne vous demandons pas de biens : dites-nous seulement où il y en a ».



Cachet aux armoiries de Charles IX ainsi que les initiales de Pierre Desceliers validant les examens de pilote.

De Desceliers on connaît trois portulans, le portulan étant une carte marine indiquant les ports de mer, leur fond, leurs marées. L'un d'eux, réalisé en 1546, est conservé à Londres à la bibliothèque Lindsania. On peut en voir la reproduction au musée de Dieppe. Un de 1550 est actuellement au British Museum. Un de 1553 a été malheureusement détruit par le feu en 1915 (il reste une photo au château-musée de Dieppe). Tous trois ont un cartouche sur lequel on lit : « Faicte à Arques par Pierre Desceliers, prestre (et la date) ».... De quoi enrichir notre fierté d'être Arquais !



Le portulan 1550 de Pierre Desceliers conservé en Angleterre, à la British Library.

Basket, karaté, foot, hand et tennis de table, vous êtes plus de 500 licenciés à venir mouiller le maillot dans les clubs de l'ES Arques.

Joli score ! Et sans oublier tous les joggeurs et cyclistes qui transpirent sur l'Avenue verte ou sur les sentiers de la forêt. La boucle ne pourrait être complète sans évoquer les clubs de l'extérieur, comme les Piranhas, qui apprécient notre commune pour la diversité de son environnement. Arques, terrain de sport, terrain de vie

Les Piranhas, du mordant tout terrains



Bien qu'ils pratiquent un sport individuel, les Piranhas aiment vivre en groupe. Un banc de 300 triathlètes aux dents acérées au vu des résultats, mais qui pratiquent la convivialité et la bonne humeur dans ses rangs. Plus de 800 inscriptions par an aux différentes compétitions régionales et nationales ! Affamés, ils le sont, mais de podiums.

Fondé en 1994, le club basé sur Dieppe et sur Arques ouvre son école de triathlon et de VTT dès l'âge de sept ans. La forêt domaniale et les rives des étangs font parties de leur terrain de jeux favori.

« Natation, vélo et course à pied »

« À partir de sept ans, la pratique du triathlon se veut avant tout ludique, chacun progressant à son propre rythme. Il n'y a aucune obligation de compétitions, quelque soit l'âge on peut rester dans un cadre loisirs » soutient Charlotte Gauchet, entraîneur au club. Les séances s'alternent entre natation, vélo et course à pied. À grandes foulées, le JDA a retrouvé les jeunes athlètes en VTT au cœur de la forêt, ça pédale vite un Piranhas même à moins de douze ans ! « Ici c'est le top pour nous ! Il y a des grandes allées, des petits sentiers et des parcours de bosses, c'est un très bon terrain pour s'entraîner » souligne Charlotte. Tous les samedis matin, ils se retrouvent ainsi à l'aire de jeux pour une heure d'initiation et d'apprentissage.

Seul bémol pour la coach, la fermeture de la piscine depuis trois ans. « Il est urgent qu'elle puisse ré-ouvrir, c'est difficile de gérer la partie natation. Nous avons une entente avec les clubs de Dieppe pour s'entraîner, mais les piscines sont à saturation et aux Bains ce n'est pas forcément évident pour les plus jeunes. »



Le dépassement de soi

Inscrite aux jeux Olympiques, l'épreuve de triathlon se déroule par 1,5km de nage, 40km de vélo et 10km de course à pied. Le tout en une moyenne de 1h55 chez les hommes et 2h10 chez les femmes.

Attention, les distances sont vertigineuses et la préparation se fait sur plusieurs mois, aussi bien physique que diététique. L'Ironman dépasse l'entendement des capacités humaines, tout au moins, pour le commun des mortels : 3,8km de natation, 180,2km de vélo et un marathon pour terminer. 226km d'épreuves ! Le dernier record date de 2006 par Jan Frodeno...en 7h35min39s. L'Ironman d'Hawaï est la course la plus mythique de ces supers-athlètes. La topographie et la météo des lieux ajoutant une difficulté supplémentaire à l'épreuve.

Côté prédispositions, Chalotte Gauchet l'assure « il n'y a aucun critère, c'est ouvert à tous et tout s'apprend ». Mais pour ceux qui veulent s'aventurer dans la compétition, l'assiduité aux entraînements est indispensable et il ne faut pas manquer de souffle. à titre d'exemple, pour les 10-13 ans, le triathlète démarre par 200m de natation, suivi de 4km de vélo et termine avec 1500m de course à pied.

« Arques, terre de compétitions »

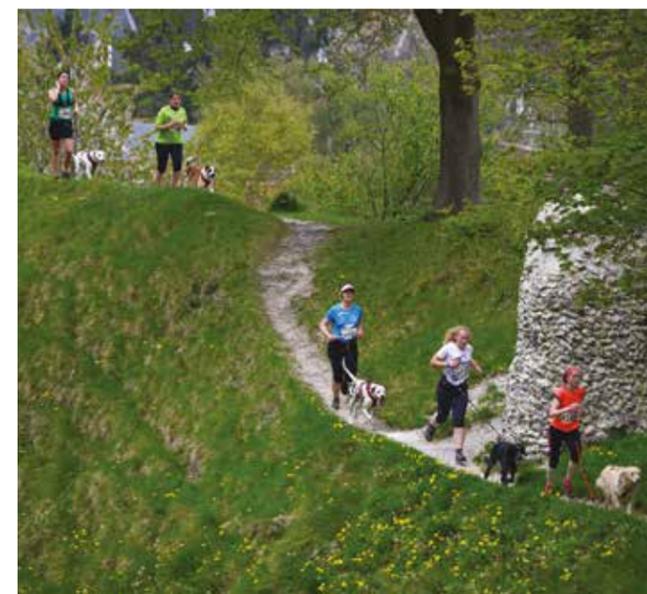
Feu le triathlon d'Arques. Trop difficile dans son organisation, l'épreuve natation dans les étangs et la gestion de la manifestation, bloquant routes et accès à la commune. A l'inverse, le « Duathlon Avenir » qui se déroule le long de nos berges depuis quinze ans est toujours aussi plébiscité. Sous la bannière des Piranhas, plus d'une centaine de concurrents, des poussins aux juniors, se retrouvent dans cette manifestation. Si vous savez nager, si vous avez un vélo et une bonne paire de baskets... Osez triathler !

Contact et renseignements : 06 88 52 37 57 ou www.club-piranhas.com



Un engouement soutenu par la municipalité

Un gymnase, deux stades de foot, une salle de tennis de table, et nous l'espérons bientôt, de nouveau une piscine. Malgré les baisses de dotation et la hausse des charges, Arques a continué de soutenir tous ses clubs sportifs et leurs adhérents. Un soutien logistique, par la mise à disposition des équipements, leur entretien, le coût des fluides et la prise en charge des salaires des gardiens. Un soutien financier non négligeable pour une commune de 2 800 habitants : 20 000 € de subventions sont versés chaque année à l'ESA qui les redistribuent ensuite sur ses cinq sections. 4 565€ sont également mis en réserve pour financer des projets ponctuels et éducatifs menés par les clubs.



Une compét qui a du mordant

Autre temps fort du club qui prend de plus en plus d'ampleur par la qualité de son parcours, le « Canicross d'Arques ». Accompagné de votre animal préféré, une boucle de 4,5km vous attend. Départ au gymnase, montée de la cote et passage touristique au château, traversé des plus fraîches au gué (et à chacun sa méthode suivant la taille de son binôme), et retour à la salle des sports. Une promenade de santé au pas de courses avec votre ami à quatre pattes ! La 18^e édition aura lieu lundi 2 avril, à partir de 12 heures.

FOOTBALL



Se concentrer sur le championnat

Bonne saison en championnat Régionale 3 pour la formation entraînée par Enrique Husson et Raynald. Un team qui mise sur le collectif et qui n'a concédé qu'une seule défaite pour sept victoires et qui permet aux arquals de se classer 3°. Quant à la Coupe de Normandie, elle s'arrête le 25 février, au 5^e tour face à Tréfilerie-Neiges qui évolue en R2. L'ESA a ouvert le score en fin de 1^{ère} mi-temps sur un coup franc, mais n'a pas réussi à garder cet avantage. Après égalisation, les locaux s'inclinent aux tirs au but. Bien qu'évoluant dans une division supplémentaire, les havrais n'ont pas convaincus pour leur supériorité de jeux. Un match à la portée de l'ESA.

En D2, Arques se positionne à la 8^e place avec 3 victoires, 3 défaites et 3 nuls. Un classement très aléatoire vu le nombre de matchs reportés à la suite des conditions météo. Chez les U18, le sursaut doit se faire rapidement, la relève cumule 5 défaites pour 3 victoires. A l'inverse les U15 sont invaincus en six rencontres.

TENNIS DE TABLE



3 équipes en Départementale 1

Saison exceptionnelle pour les pongistes de l'ESA qui voient leurs équipes 2 et 3, évoluant en Départementale 2, terminer 1^{ère} de leur tableau. Elles rejoignent l'équipe fanion en Départementale 1 dès la nouvelle saison qui débute en février. Trois équipes en première division départementale, Jean-Claude Bara, président du club, ne cache pas son plaisir : « en début de saison, suite au renfort de Mickaël et Lucas Hulard, nous avons fait le choix d'équilibrer les équipes pour assurer le maintien. Le résultat dépasse nos espérances avec ces deux montées en division supérieures. »

La même dynamique devra être de mise pour assurer le maintien la saison prochaine.

KARATÉ



L'art de la main vide

Tous les lundis et jeudis, à partir de 18h30 au gymnase, les karatékas enchaînent techniques de combat et kata. Bien que discipline martiale, le club a gardé un esprit convivial et familial et accepte les enfants dès l'âge de six ans. La compétition n'est pas une « voie » obligée, ici chacun pratique le karaté pour soi-même, à la recherche d'un mieux-être. Ce qui n'empêche pas les initiatives personnelles chez les jeunes et de participer aux interclubs de la région. En décembre, le club s'est classé 3^e sur 13 à Yerville. « C'est prometteur, nous avions beaucoup de jeunes débutants et sur place il y avait des clubs habitués aux compétitions » souligne Christian Levasseur. Félicitations à Shams Chatir et à Mathys Amiet qui se classent le premier de leur catégorie.

Après une année 2016-2017 riche en passage de ceintures noires, seule Sylvie Zazzali se présentera en fin de saison devant les juges de la fédération. A la clé, le deuxième Dan.

BASKET



Se maintenir en Régional

A l'heure de la 16^{ème} journée du championnat, l'équipe A s'affiche à la 11^e place du classement en Régional. Six victoires contre neuf défaites, les basketteurs arquais doivent reprendre des points pour éviter la relégation. En effet, avec la réunification des deux Normandie la sentence va être dure en fin de saison, huit équipes sont condamnées à la descente. Pour viser le maintien, c'est à minima la 6^{ème} place du tableau qu'il faut viser ! Mathématiquement, le challenge s'annonce difficile mais pas impossible. D'autant qu'Arques est capable de tenir tête à Vernon, leader du championnat, ne cédant que 5 points au bout d'un chassé-croisé de 40 minutes.

Toujours aussi dynamique, le club continue d'engranger les licences... Et les projets. Après le succès l'année dernière du tournoi des U11 à U15, avec des équipes anglaises, Arques réfléchit à une rencontre avec un team Belge pour cette saison. Pour 2019, l'Allemagne pourrait être aussi à l'affiche.



Le printemps arrive

Et avec lui, commence les travaux d'extérieur. Par arrêté municipal, tondeuses, motobineuses, taille-haies et tous engins motorisés de jardinage ou de bricolage en plein air sont soumis à réglementation. Question de civisme et de quiétude pour les habitants.

Jours ouvrables : de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 20 h, le samedi : de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h. Dimanche et jours fériés : de 10 h à 12 h.

Déchets verts Pour rappel, même si ils sont biodégradables,, jeter des déchets verts dans la nature ou dans les rivières n'est pas sans conséquence pour l'écosystème et le risque de pollution est réel(sanction pénale allant de 35€ à 1500€). Il est également interdit de les brûler. Vos déchets verts sont à déposer à la déchèterie (gratuit), ouverte aux personnes munies de la carte d'accès, délivrée en mairie, ouverte du lundi au samedi, de 9h à 12h30 et de 14h à 18h. Chemin de la rivière-Rouxmesnil-Bouteilles.



Nouveau service à la Station de la pointe

Après quelques mois d'ouverture, Arnaud Quibel, nouveau gérant de la **Station de la pointe**, a investi dans des pompes en libre service, **24h/24 et 7j/7**. Pendant les heures d'ouvertures il continuera de servir les clients.



Séjour en Dordogne

L'AMEPA en partenariat avec l'ANCV organise un séjour à Beaulieu sur Dordogne du 25 août au 1^{er} septembre 2018. Tarif 393€ pour les personnes imposables et 208€ pour les non imposables auquel il faut ajouter le transport. Pour tous renseignements contacter M^{me} Duplessis au 02 35 85 52 71.



Dimanche 25 mars

7^{ème} TRAIL DES AIGUILLES ALIEMONTAISES de 9h à 12h30, passage en forêt d'Arques la Bataille

Lundi 2 avril

LES PIRANHAS, CANICROSS dans les rues d'Arques la Bataille. Départ et arrivée au gymnase municipal. Début des épreuves à 12h. Épreuves principales à 13h30 : départ hommes et à 14h30 : départ femmes

Dimanche 8 avril

FOIRE À TOUT Association des parents d'élèves, au Groupe scolaire

Dimanche 8 avril :

REPAS DES ANCIENS au gymnase municipal, Mairie et CCAS

Dimanche 22 avril

POSE DE LA PLAQUE MARCEL POMMIER à la Tribune du Pré Saint Étienne

Dimanche 29 avril, mardi 1^{er} mai et dimanche 19 mai

ESA BASKET, tournoi au gymnase municipal

Mardi 8 mai

CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DE LA VICTOIRE DE 1945

ESA BASKET, tournoi départemental au gymnase municipal



Samedi 19 mai - dimanche 20 mai et lundi 21 mai

FÊTE FORAINE



Lundi 21 mai

FOIRE À TOUT



autour du gymnase Amicale du personnel communal, Dimanche 27 mai

COMPÉTITION D'ENDURANCE ÉQUESTRE, passage autour du plan d'eau du Val de Varenne.



Naissances

2017

- 6 décembre : ALLAIS PAVIE Abbie, Marie, Carole
- 7 décembre : THERMEA Mila, Marie-Claire, Françoise
- 25 décembre : LEFRANCOIS Maylinn, Jayah, Maïwen
- 26 décembre : QUILAN Romane
- 26 décembre : RENARDET Lana, Marie-Jeanne, Claudine

2018

- 18 Janvier : DUPLESSIS Swany, Xavier, Noan
- 24 janvier : PRIE Basile, Pierre, Philippe

Mariage

- 20 janvier : FÉRET Séverine et Colmard Christophe

Décès

2017

- 16 novembre : BARÉ André
- 14 décembre : DUNET Michel
- 20 décembre : LEROUX Martine née BEAUFORT
- 24 décembre : LAHEYE Stéphane

2018

- 1^{er} janvier : MARCHAND Jacques
- 6 janvier : BENARD Françoise née LAVRUT
- 8 Janvier : GENIN Germaine née GUILLERMET
- 17 Janvier : SALLARD Jeannine née CHARPENTIER
- 24 janvier : BEAURIN Léon
- 24 janvier : VORANGET René
- 28 janvier : BRÉANT André



Ouvert en septembre 2017, la crèche « Les Empires de la Lune » a été inaugurée officiellement le 3 septembre 2018. Partenaires financiers, élus, représentants d'état et familles étaient au rendez-vous.



Franc succès du 2^{ème} Marché de Noël de l'APEI. Onze établissements de la région Dieppoise étaient présents au Château-Blanc pour vendre leur réalisation.

Un vrai couteau suisse, puissance XXL ! Le nouveau tracteur multifonction des services municipaux ne chôme pas depuis son arrivée, des espaces verts au salage de la voirie. Un investissement pour la commune de 41 400€



Suite à un arrêté préfectoral de sécheresse, les JSP n'ont pu laver les véhicules des particuliers lors du Téléthon. A la place, ils ont proposés le nettoyage intérieur ainsi qu'un contrôle des pneumatiques et des éclairages.



Compétence de Dieppe-Maritime, les branchements d'eaux vétustes en plomb sont remplacés au fur et à mesure. Une gêne incontournable pour la circulation en centre bourg.



Organisé par l'Ametpa et financé par l'Atelier 880, les lauréats du concours des illuminations de Noël ont reçu leur prix à la RPA. Une manifestation des plus conviviales et qui met en lumière notre commune.